



---

**SECTION**



**INDRE  
ET LOIRE**

---

## **Compte rendu du CHS-CT du 20 mai 2021 (en audio-conférence)**

**Organisations syndicales présentes :** CGT - Solidaires Finances Publiques - CFDT Finances Publiques et FO DGFIP

La réunion est présidée par M. POURQUIER, en présence de Mrs MARAL, BOCQUILLON (ISST), METAY (secrétaire du CHS-CT) et de Mmes LEMOINE (assistante de prévention), BOUTIER et Mme HAEFFELIN (assistante de service social).

### **Ordre du jour :**

- 1- Approbation du PV de réunion du 18/03/2021
- 2- Actualités du médecin du travail (pour information);
- 3- Point de situation COVID 19 (pour information) ;
- 4- Examen du rapport de visite de site réalisée par le médecin du travail (pour information) ;
- 5- Actualités de l'ISST (pour information) ;
- 6- Présentation du nouveau guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments (pour information) ;
- 7- Examen du registre CHSCT et des fiches de signalement (pour information) ;
- 8- Point d'information sur les travaux immobiliers en cours ;
- 9- Programme d'intervention 2021 du CHSCT : budget et fiches d'action (pour avis) ;
- 10- Questions diverses.

---

En préambule, le Président précise qu'il attend une décision du Secrétariat Général pour connaître les conditions qui permettront de se réunir de nouveau en présentiel.

**1- Approbation du PV de réunion du 18/03/2021 ;**  
Vote POUR à l'unanimité

## **2- Actualités du médecin du travail (pour information);**

Mme BIZOUARNE est absente excusée.

## **3- Point de situation COVID 19 (pour information) ;**

4 nouveaux cas depuis le dernier CHS-CT.

La Direction attend les consignes (logigramme) pour connaître les conditions de réintégration des collègues écartés depuis plus d'un an. Les chefs de service seront sensibilisés pour accompagner le retour des agents.

## **4- Examen du rapport de visite de site réalisée par le médecin du travail (pour information) ;**

Mme BIZOUARNE avait communiqué le rapport de sa visite du 11 mars 2021 de la trésorerie hospitalière départementale.

Le prochain CHS-CT devrait revenir sur les observations contenues dans le rapport, même si la Direction a apporté quelques réponses (cf-ci-dessous).

Les éléments relatés par le médecin du travail sont les suivants :

La trésorerie a déménagé du site du CHU BRETONNEAU au site VAILLANT depuis janvier dans le cadre du nouveau réseau de proximité (NRP).

L'effectif est composé de 35 personnes.

Depuis le début de la crise sanitaire, le nouveau chef de service (prise de service le 01/04/2020) n'a jamais rencontré 5 agents qui sont en télétravail.

Le médecin a noté les interrogations de collègues qui souhaitent télé-travailler mais qui ne sont pas retenus.

Malgré le contexte de la crise sanitaire, le médecin remarque l'absence du port du masque de certaines personnes. Elle en tire la conclusion que ces comportements compliqueront la réintégration des personnes vulnérables actuellement écartées du service.

Le médecin rappelle le protocole qui s'applique aux dépôts des valeurs du fait du risque infectieux. Sur l'ergonomie, le médecin constate des problèmes de luminosité pour les agents dont le bureau est situé coté fenêtres (façade ouest du bâtiment).

De plus, de nombreux fauteuils hors d'usage devraient être remplacés ; et une agrafeuse électrique récemment livrée ne fonctionne pas.

Concernant la sécurité et l'hygiène, le médecin note l'absence de dispositif anti suicide au niveau des ouvrants.

Mme BIZOUARNE émet un avis défavorable à la demande des agents d'être doté d'un réfrigérateur du fait du contexte actuel. Elle juge également la présence d'un micro-ondes est contestable.

La Direction rappelle le protocole pour l'obtention ou pas de l'autorisation de télétravailleur (le nouveau protocole sera validé prochainement : CTL du 14 juin 2021).

Des formations seront proposées à la rentrée sur le télétravail.

Le fauteuil défectueux a été remplacé et une intervention a permis de remettre l'agrafeuse électrique en état de fonctionnement.

## **5- Actualités de l'ISST (pour information) ;**

M. BOCQUILLON espère dans le second semestre pouvoir se rendre sur les sites et, dans l'attente, reste toujours en télétravail 5 jours/5.

## **6- Présentation du nouveau guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments (pour information) ;**

Intervention de M. BOCQUILLON qui reprend les différents éléments du guide :

- Suivi du risque amiante des bâtiments
  - Gestion du dossier technique amiante (DTA)
  - Surveillance des matériaux contenant de l'amiante
  - Signalétique de repérage des matériaux contenant de l'amiante (MCA)
- Gestion des opérations de travaux
  - Repérage amiante avant travaux
  - Traitement des matériaux contenant de l'amiante
  - Politique ministérielle pour le traitement des MCA
  - Déroulement des opérations de travaux
  - Autres interventions sur matériaux amiantés
  - Gestion et traçabilité des déchets
  - Dispositif d'information à mettre en place lors d'une opération de travaux traitant de MCA

Le guide contient des fiches pratiques :

- Action en cas de suspicion d'amiante lors d'un dégagement de poussière
- Le dossier technique amiante : constitution, mise à jour, communication
- Le traitement du risque amiante dans les archives
- Signalétiques amiantes
- Mise en œuvre d'un plan de prévention

Vous trouverez le PDF du guide et ses fiches en PJ.

## **7- Examen du registre CHSCT et des fiches de signalement (pour information) ;**

Les observations posées concernent souvent la logistique.

Les réponses des demandes exprimées sur le registre dématérialisé CHS-CT (page d'accueil Ulysse 37) sont publiées en ligne par la Direction.

Les résultats d'analyses bactériologiques (point 486) seront communiqués aux membres du CHS-CT.

Point 491 (qualité du savon) : La société de nettoyage a été saisie, mais la Direction n'a pas eu de retour depuis le 20 avril.... M. BOCQUILLON précise que le sujet concerne aussi le médecin du travail (qui avait été mis en copie de la requête).

Point 493 : La chef de service était informée des conditions du déménagement . Le président précise que le site à été fermé une journée, le débordement du déménagement n'était pas prévu. La Direction, après avoir contacté la collègue à l'initiative de l'observation sur le registre, relève que le problème provient de l'absence de communication au niveau local.

Pas de fiche de signalement depuis le dernier CHS-CT,

## **8- Point d'information sur les travaux immobiliers en cours ;**

AMBOISE : Le réseau électrique de la zone tampon du site d'Amboise jugé vétuste a fait l'objet d'un contrôle technique. L'installation est ancienne mais validée par les experts.

LOCHES : L'achèvement des travaux est prévu fin de la semaine prochaine. La chaudière sera changée.

CHINON : La réception des travaux est faite et le SGC est installé au 2ème étage. La chaudière du site sera également remplacée.

Site VAILLANT : Installation des services sociaux et sécurisation de l'escalier.

Le calendrier publié mi-mars devrait être respecté.

Les travaux vont débuter le 9 juin pour les trésoreries amendes, Tours Ville Métropole et la paierie départementale, pour s'achever le 13 août.

Les trois services seront déplacés en zone tampon au 1<sup>er</sup> étage. Les deux trésoreries réintégreront le rez-de-chaussée à la mi-juillet.

L'actuel local de la cafétéria (futur bureau de l'adjoint de la trésorerie amendes) contient de l'amiante. Le plan de retrait est en cours d'élaboration. Le couloir de retrait sera situé derrière l'actuelle caisse qui sera déportée le temps des travaux sur le site BERANGER.

Site des deux Lions : La phase de consultation des entreprises commence. Les travaux (CGR et Centre de contacts) sont programmés du 21 juillet au 26 octobre prochains. Le plan de relance permettra de financer l'isolation du site fin 2021 et en 2022.

JOUE LES TOURS : Les travaux sont programmés l'octobre à novembre. Le service sera déporté mi-septembre en zone tampon sur le site de VAILLANT.

#### **9- Programme d'intervention 2021 du CHSCT : budget et fiches d'action (pour avis) ;**

La somme restant à engager s'élève à 73 061,35 €

Un aménagement des fontaines à eau est envisagé pour les doter de pédales afin de supprimer la zone de contact. L'aménagement des 22 fontaines à eau compatibles coûterait environ 4 000 €.

Aujourd'hui, il n'est pas possible d'organiser des formations « en présentiel » avec plus de 6 participants. Une note du Secrétariat Général est attendue pour connaître les nouvelles consignes suite à l'évolution de la pandémie sanitaire.

Il convient dès maintenant de s'interroger sur l'emploi des crédits restants....

#### **10- Questions diverses.**

L'attention est portée sur les collègues qui doivent assimiler de nouvelles missions dans le contexte du NRP. La Direction reste vigilante et s'appuie sur les chefs de service.

La question de l'organisation en cas d'évacuation sur le site VAILLANT est posée compte tenu de la réorganisation des services (NRP) et l'absence des collègues « équipiers d'évacuation » théoriquement impliqués mais qui sont en télétravail.

Vos représentants FO DGFIP 37 : Christophe-André MEUNIER, titulaire, Ivan SAUVAGE, suppléant.

SECTION F.O.-DGFIP 37  
**DDFIP INDRE ET LOIRE**  
**94 Boulevard Béranger**  
**37 032 TOURS CEDEX 1**

**Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26**

**Adresse mèl : [fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr)**  
**Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>**